NOUVELLE DIRECTIVE DU DROIT DU TRANSPORT

Les non-voyants dénoncent

Les non-voyants qui ont bénéficié du droit de la gratuité du transport depuis l'Indépendance, se heurtent, aujourd'hui, à la directive n° 1570. Celle-ci stipule que désormais, pour avoir accès à ce droit, ils sont obligés de se présenter à la Direction de l'action sociale (DAS), de justifier leur déplacement afin de bénéficier d'un bon signé par le directeur de la DAS.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Dénonçant et demandant l'annulation de cette directive, leurs maintes correspondances et tentatives ont échoué et leurs revendications sont restées sans écho.

«Cette décision n'est que bureaucratique et inefficace», a indiqué Mohamed Lahouali, secrétaire général de l'Organisation nationale des aveugles algériens (ONAA), hier à Alger. Pour lui, le ministère de la Solidarité nationale a supprimé le droit de la gratuité du transport pour les non-voyants d'une façon indirecte. Et de préciser que la carte de priorité dont disposent les non-voyants, ne sert en réalité que pour le droit de la gratuité du transport. Pour sa part, le vice-président des œuvres sociales et sportives de l'ONAA, Ali Kacimi, a lancé un appel au ministre de tutelle pour revoir le travail de ses services qui, selon lui, instaurent l'injustice à l'encontre des personnes non-voyantes. «Nous ne sommes pas des invalides, mais des handicapés. Alors, accordez-nous ce qui va avec notre handicap et assurez-nous une protection au lieu de nous marginaliser», lance Djameleddine Abdenouri, responsable de la l'information et de la culture de l'ONAA. Quant à la pension des non-voyants, le représentant du Forum des universitaires, Omar Lafi, a estimé que «cette pension est une pension d'invalidité et non pas une allocation pour démunis». Par ailleurs, la rencontre a également porté sur la classification du handicap visuel et les problèmes que cette frange de la société doit affronter dans les domaines de la formation professionnelle et du travail.

R. N.

E-ADMINISTRATION

Vers un guichet unique pour tous les citoyens

L'introduction des TIC dans l'administration va permettre un nouveau mode d'organisation et de travail, avec la mise en place de services en ligne à l'adresse des citoyens et des entreprises. Le projet e-administration serait en bonne voie, selon des responsables du ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (MPTIC).

Wassila Z. - Alger (Le Soir) - Le directeur de la société de l'information au sein du MPTIC, M. Hossini, a, hier, au centre de presse d'*El Moudjahid*, qualifié ce projet de «révolution en terme de méthode de travail, où le citoyen devient un acteur qui véhicule ses idées» . Selon l'intervenant, l'institutionnalisation des services en ligne doit prendre en compte la diversité. Le portail mis en place par le secteur, la version Beta, «est un guichet unique permettant de dispenser aux citoyens toutes les informations nécessaires», a-t-il assuré. Le citoyen pourra avoir accès aux formulaires administratifs et à l'interactivité dont il a besoin, ceux-ci pouvant être téléchargés à travers le portail, évitant ainsi aux citoyens d'embarrassants déplacements.

Et l'objectif, à travers ce projet, est d'aller au-delà de ce qu'il y a dans les sites web. Les sites actuels sont dynamiques, «mais il existe des aléas dont on tiendra compte», a précisé M. Hossini. Actuellement, le problème qui persiste est de pouvoir disposer de sites normalisés. Des lacunes sont relevées dans tous les sites ayant trait aux œuvres, qui seront comblées.

M. Mokraoui, directeur du MPTIC, estime, pour sa part, que la stratégie e-Algérie dont le programme est destiné à l'administration publique, aux entreprises et à la société civile, est un outil qui permet un développement cohérent de tous les services en ligne de l'administration, des entreprises, et donc du citoyen. Selon l'orateur, les plates-formes créées par certains ministères, à l'image de ceux de l'Industrie, de la Justice ou des Travaux publics, sont une réussite.

Les objectifs du programme se résument en le parachèvement des réseaux et systèmes au niveau des Intranet, avec des centaines d'actions (système d'information, ERP à travers la mise en place de systèmes de gestion, bases de données…) dans divers secteurs, notamment la normalisation du e-learning, tendant à l'accroissement des ressources humaines, au rapprochement de l'administration du citoyen par le développement des services en ligne. Aussi, cela inclut le développement des applications sectorielles dans le secteur public et la valorisation de l'agent de l'administration. L'axe majeur qui conditionne le succès de ce programme est le renforcement des infrastructures de télécommunications à haut et très haut débits.

Concernant l'echec de l'opération Ousratic, M. Karoui a apporté cet éclairage : «Nous n'avons pas atteint les résultats escomptés pour l'opération Ousratic. Nous en avons tiré les enseignements, nous avons cerné le problème.»

W. Z.

Le secteur de la formation professionnelle paralysé par une grève à Béjaïa

Un vent de colère a violemment secoué, hier mercredi, le secteur de la formation professionnelle de Béjaïa. L'écrasante majorité des établissements de formation professionnelle à travers la wilaya était paralysée par une journée de grève décidée par le syndicat d'entreprise des travailleurs du secteur.

A l'origine de ce mouvement, «l'opacité totale» avec laquelle la tutelle a procédé à l'affectation par centre de formation du quota de logements octroyé par le ministère, dénonce le SET-FP, affilié à l'UGTA, dans une déclaration rendue publique.

«Ne connaissant ni le nombre, ni la nature de ces logements, le partenaire social est complètement écarté de cette opération», note le conseil du SET-FP dans son document, tout en exigeant la révision de cette opération de répartition des logements. Le conseil de wilaya du SET-FP dresse un constat sévère de la situation qui prévaut dans le secteur de la formation professionnelle à travers la wilaya de Béjaïa. «Absence de concertation, conflits persistants entravant le bon fonctionnement dans certains établissements, dégradation des conditions de travail et manque de moyens» ont été, entre autres, les griefs retenus par les syndicalistes à l'encontre du premier responsable en charge du secteur de la formation professionnelle à Béjaïa. Le SET-FP constate amèrement que «la léthargie» dans laquelle est plongé le secteur est «la conséquence de la démarche de son premier responsable qui consiste à temporiser démesurément sur toutes les questions où il est appelé à agir. Gagner du temps en usant de vaines promesses, même si le secteur et les travailleurs en pâtissent, a fait que depuis son installation, la situation de la formation professionnelle n'a pas évolué d'un iota», ont soutenu les syndicalistes dans leur déclaration. Hocine Rabah, directeur de la formation professionnelle de Béjaïa, a, de son côté, rejeté en bloc les accusations du conseil du SET-FP de Béjaïa.

«Le secteur a bénéficié de 55 logements. La répartition des logements a été faite en fonction de la disponibilité du terrain à travers les établissements. On ne peut tout de même pas réaliser des logements à l'intérieur des centres ne disposant pas d'assiettes de terrain. Il faut savoir que nous en sommes encore au stade des études. La répartition des logements se fera équitablement au profit de tous les travailleurs du secteur. Les partenaires sociaux à travers tous les établissements de la formation professionnelle seront associés à cette opération de distribution des 55 logements», a assuré lors de son intervention le directeur de la formation professionnelle de Béjaïa.

A. Kersani

IFERHOUNÈNE (TIZI-OUZOU)

Le responsable de la SUCH et un agent de la Slep condamnés à 3 ans de prison ferme

Le tribunal de Aïn El Hammam a rendu, dans la journée de mardi dernier, son verdict dans l'affaire impliquant les nommés H. T. et S. B., respectivement subdivisionnaire à la SUCH, subdivision de l'urbanisme et de la construction, et agent de la Slep, subdivision du logement et des équipements publics, au niveau de la daïra d'Iferhounène.

Poursuivis pour abus de pouvoir (utilisation abusive de leur position de fonctionnaires), les deux mis en cause ont été condamnés à trois ans de prison ferme et à une amende de 500 millions de centimes. Poursuivis dans le cadre de la même affaire pour complicité et non-dénonciation de crime, les nommés T. N. E., L. M, A. S. et S. L. A. ont écopé d'une année de prison ferme et d'une amende de 20 millions de centimes. Le tribunal, qui a examiné l'affaire au début du mois en cours, a entendu près d'une trentaine de citoyens à titre de témoins. Nombre de ces derniers, dont les plaintes ont permis aux services de sécurité d'ouvrir une enquête qui a abouti à ce procès, ont expliqué, devant le juge, comment ils ont été victimes des faits qui sont reprochés aux mis en cause. Ces derniers profitant de leur position, les deux principaux accusés, monnayaient leurs services auprès des bénéficiaires de l'aide de l'Etat portant sur l'habitat rural et le logement social. Ils exigeaient d'eux une contrepartie financière pour la validation de leur demande d'accès à l'aide à l'une ou l'autre de ces deux formules de logement que les services de l'Etat leur ont accordée. Par ailleurs, le même tribunal a rendu, lors de l'une de ses précédentes audiences du début du mois en cours, son verdict dans l'affaire de la trésorerie intercommunale de la daïra d'Iferhounène. Des peines allant une à deux années de prison ferme assorties du paiement d'une amende 20 millions de centimes ont été retenues contre le receveur de la recette, deux fonctionnaires à l'APC d'Iferhounène et à l'encontre d'autres personnes impliquées dans l'affaire dont des commerçants et des entrepreneurs.

S. A. M.

CLÔTURE DE LA FOIRE DE LA PRODUCTION NATIONALE

La Safex a-t-elle exagéré ses chiffres ?

Les chiffres annoncés par les organisateurs de la 20e édition de la Foire de la production nationale sont-ils exagérés ?

Selon des entrepreneurs algériens activant dans le secteur privé, rencontrés sur place, 147 entreprises nationales auraient pris part à ce rendez-vous annuel. Inaugurée le 16 décembre dernier au Palais des expositions (Alger), la Société algérienne des foires et expositions (Safex), organisateur de l'évènement, avait annoncé la participation de 260 exposants.

Ces managers ajoutent que le chiffre officiel ne correspond pas à la réalité. Ils arguent que le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja, une organisation importante qui regroupe près de 700 sociétés locales, n'a vu la participation que de 18 de ses membres ! «Comparativement aux précédentes éditions, le nombre des entreprises nationales participantes a considérablement baissé cette année.»

En outre, plusieurs exposants ont énuméré nombre de défaillances. «Nous avons payé pour des stands aménagés mais une fois sur place, on découvre, étonnés, que l'aménagement signifiait, pour les organisateurs, à mettre à notre disposition une table et deux chaises !

Il n'y a pas eu de prestation de services ! Regardez notre espace, il est sale, il n'a pas été nettoyé !», confie Rédha Sades, directeur général de la boîte Event & Communication. Il n'est pas le seul à voir vécu cette situation et à s'en plaindre.

D'autres entrepreneurs estiment que la manifestation n'a pas été médiatisée et que l'organisation laisse à désirer.

Il faut dire que les sponsors ont bénéficié des plus grands stands, situés au cœur du pavillon central, tels les compagnies d'assurance et les opérateurs de téléphonie mobile.

Certains espaces étaient mal présentés, parfois occultés même. «Réhabilitation des capacités productives nationales et encouragement de l'investissement», tel a été pourtant le slogan de cette foire qui a fermé ses portes mardi.

I. B.